ADDENDA 12

Émis le : 25 mars 2025

C0004301 / 21-028 Rénovation intérieure (pavillon médical Duff), CFI IF 2020, Ernst

Les dispositions apparaissant au présent addenda ont pour objet de préciser, clarifier ou modifier certaines informations contenues dans les documents d'appel d'offres relativement au projet susmentionné et font partie intégrante de ceux-ci.

AMENDEMENT(S)

DOCUMENTATION(S)/INFORMATION(S) COMPLÉMENTAIRES(S)

QUESTION(S)/RÉPONSE(S)

	Question	*Réponse*
1.	**Zone De Chantier** Selon le dernier addenda, la *zone de chantier* indiquée sur les plans architecturaux et mécaniques/électriques n'est pas la même. Par exemple, sur les plans mécaniques, les couloirs, le 5e étage, etc., sont considérés comme une *zone de chantier.* Veuillez clarifier cette distinction.	La terminologie "zone de chantier" est utilisée dans les documents d'architecture, dans les dessins et dans le devis d'architecture, en particulier en coordination avec les Conditions particulières. La zone de chantier correspond aux espaces qui seront à la disposition exclusive de l'entrepreneur pour la durée des travaux de construction. Les documents électromécaniques utilisent explicitement une terminologie différente "Limite des travaux", et fournissent une définition de ce terme à la section 20 05 00, article 37.1.1.
2.	**Zone de stockage des matériaux** Nous avons déjà posé cette question, mais nous souhaitons obtenir une clarification. Pouvez-vous confirmer l'emplacement prévu pour l'entreposage des matériaux ? Pour référence, la photo ci-jointe montre la zone désignée pour l'aire de stockage. Merci de confirmer ou de fournir toute instruction supplémentaire 	Il n'y a pas d'espace extérieure pour l'entreposage des matériaux.
3.	**Confirmation des dates de début et de fin du projet** Les dates de début et de fin du projet sont indiquées sur SEAO mais ne figurent pas dans les documents du client. Pouvez-vous confirmer si ces dates sont correctes ou fournir le calendrier officiel si disponible (y compris la mise en service) ?	Les dates sur le SEAO sont les dates du calendrier du projet.
4.	**Spécifications manquantes pour les stores à enroulement dans le plan de plafond :** Merci pour les précisions apportées dans l'Addenda 4 concernant les	Se référer à l'addenda No. A-01 en architecture.

	stores à enroulement. Toutefois, après examen du plan de plafond réfléchi, nous avons constaté qu'il n'y a qu'une note générale à ce sujet, sans détails ni spécifications précises. Pourriez-vous nous fournir plus d'informations (comme motorisé ou manuel) ou nous indiquer où trouver les spécifications correspondantes? NOTES DE DESSIN - CONSTRUCTION (1) FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVEAUX STORES À ENROULEMENT ET QUINCAILLERIE.	